

Constitution d'un droit distinct et permanent de superficie avec cession gratuite du bâtiment en vue de sa rénovation.



1:500

PREAVIS N°2010 / 19 - 14.04.2010

 DDP projeté d'une surface de 309 m²

 DDP projeté d'une surface de 758 m² en cours de constitution

 Servitude de passage public à pied et autres moyens de mobilité douce, ainsi que pour petits véhicules d'entretien et canalisations quelconques en faveur de la Commune de Lausanne

 Constructions existantes prévues démolies

L a u s a n n e

direction des travaux

service de la coordination
et du cadastre